

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

Préqualification d'un cabinet pour la réalisation du diagnostic et la redynamisation des systèmes d'information de l'AGUIPE-E et de la DGGE

Référence : AMIS-INFO/09/2026/24

Projet : Appui à l'amélioration de l'accès à l'information sur les opportunités socio-économiques et de mobilités régulières à l'international (AMIS/INFO)

Maître d'ouvrage / Structure contractante : Grdr – Migration-Citoyenneté-Développement

Financement : Union européenne, à travers l'Agence belge de coopération internationale (Enabel)

Pays : République de Guinée

Date de publication : 24 septembre 2026

Date limite de soumission : 08 octobre 2026

1. CONTEXTE

Le Grdr – Migration-Citoyenneté-Développement, dans le cadre de la mise en œuvre du projet **AMIS/INFO**, financé par l'Union européenne à travers l'Agence belge de coopération internationale (Enabel), souhaite recruter un cabinet spécialisé afin de réaliser le **diagnostic et la redynamisation des systèmes d'information (SI) de l'AGUIPE-E et de la DGGE**.

Le projet AMIS/INFO vise à améliorer l'accès à l'information sur les opportunités socio-économiques et de mobilités régulières à l'international au profit notamment des populations vulnérables, dont les jeunes, les femmes et les personnes migrantes de retour.

Dans ce cadre, le projet prévoit notamment le renforcement des systèmes d'information permettant d'améliorer la collecte, la gestion et la diffusion d'information sur les opportunités socio-économiques en Guinée et de mobilités régulières à l'international.

Le diagnostic préalable des systèmes d'information de l'AGUIPE-E et de la DGGE permettra d'évaluer les dispositifs existants, d'identifier leurs contraintes et besoins, d'analyser les capacités organisationnelles et techniques des institutions et de proposer des solutions adaptées, interopérables et pérennes.

2. OBJET DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt a pour objet de **préqualifier des cabinets spécialisés** disposant des compétences, de l'expérience et des références nécessaires pour réaliser la mission de **diagnostic et de redynamisation des systèmes d'information de l'AGUIPE-E et de la DGGE**.

À l'issue de la présente procédure, une **liste restreinte de cabinets qualifiés** pourra être constituée.

Les cabinets présélectionnés pourront être invités ultérieurement à soumettre une **proposition technique et financière**, conformément aux modalités de passation applicables.

Le présent AMI ne constitue donc pas une demande de proposition et ne vaut pas attribution du marché.

3. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif général de la mission est de réaliser un **diagnostic institutionnel des systèmes d'information de l'AGUIPE-E et de la DGGE**, afin d'évaluer leur niveau de performance, d'identifier les axes d'amélioration et de formuler des recommandations permettant la redynamisation des dispositifs existants et/ou la mise en place de systèmes d'information performants, interopérables et pérennes.

La mission couvrira notamment :

- L'évaluation des systèmes d'information existants ;
- L'analyse des capacités organisationnelles et techniques des deux institutions ;
- L'identification des acteurs intervenant auprès des publics cibles et leur prise en compte dans les plateformes ;
- L'analyse des besoins, contraintes et opportunités auprès des partenaires techniques, du secteur privé et des bénéficiaires finaux ;
- L'évaluation de l'interopérabilité des plateformes et outils ;
- La définition d'une architecture SI cible ;
- La proposition et, le cas échéant, la mise en œuvre de solutions numériques adaptées ;
- Le renforcement ou la création de plateformes et outils numériques ;
- La structuration des mécanismes de collecte, de gestion et de diffusion de l'information ;
- Le renforcement des capacités des équipes de l'AGUIPE-E et de la DGGE.

4. PROFIL ET EXPÉRIENCE REQUIS

Le présent AMI s'adresse aux **cabinets spécialisés en systèmes d'information, digitalisation et/ou conseil en gestion de l'information**, disposant des capacités nécessaires à la réalisation d'une mission institutionnelle et technique de cette nature.

Les candidats devront notamment justifier des éléments suivants :

4.1 Expérience générale

- Une expérience d'au moins **cinq (5) ans** dans le domaine des systèmes d'information, de la digitalisation ou du conseil en gestion de l'information.

4.2 Références similaires

- Au moins **deux (2) missions comparables réalisées au cours des cinq (5) dernières années**, notamment dans les domaines du diagnostic de systèmes d'information, de la conception, du développement ou du renforcement de plateformes numériques.

Les références devront être suffisamment documentées afin de permettre leur vérification.

4.3 Expérience sectorielle

Une expérience dans au moins l'un des domaines suivants est souhaitée :

- Emploi ;
- Insertion socioprofessionnelle ;
- Migration ;
- Gouvernance publique.

4.4 Connaissance du contexte

Une connaissance du **contexte guinéen** ainsi que des procédures des bailleurs, notamment **EuropeAid et Enabel**, est souhaitée.

4.5 Capacités de l'équipe

Le cabinet devra être en mesure de mobiliser une équipe disposant notamment des compétences suivantes :

- Chef de mission / Expert SI senior ;
- Expert en développement de plateformes ;
- Expert en renforcement des capacités ;
- Expert en communication digitale ;
- Data scientist.

5. CRITÈRES DE PRÉQUALIFICATION

Les candidatures seront examinées sur la base de critères administratifs et techniques.

A. Critères administratifs

Le candidat devra notamment fournir :

1. Un document attestant de son **existence légale** : registre de commerce, statuts, NIF ou document équivalent ;
2. Une **attestation sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêt** avec l'AGUIPE-E, la DGGE, le Grdr et Enabel.

B. Critères techniques

La préqualification portera notamment sur :

- L'expérience générale du cabinet dans les SI, la digitalisation ou le conseil en gestion de l'information ;
- Les références similaires réalisées au cours des cinq dernières années ;
- L'expérience dans les secteurs de l'emploi, de la migration, de l'insertion socioprofessionnelle ou de la gouvernance publique ;
- La connaissance du contexte guinéen ;
- La capacité à mobiliser une équipe disposant des expertises requises pour couvrir les différentes dimensions de la mission.

6. PIÈCES À FOURNIR

Les cabinets intéressés sont invités à transmettre un dossier (formulaire de soumission dûment complété et signé) comprenant au minimum :

1. Une lettre de manifestation d'intérêt signée ;
2. Une présentation générale du cabinet ;
3. Les documents attestant de l'existence légale du cabinet ;
4. Une note présentant les domaines d'expertise et les principales compétences du cabinet ;
5. Une liste des références similaires réalisées au cours des cinq dernières années, précisant pour chaque mission :
 - L'intitulé de la mission ;
 - Le client ;
 - La période de réalisation ;
 - Le montant du contrat, si pertinent ;
 - Une brève description des prestations réalisées ;
 - Les coordonnées d'un contact permettant de vérifier la référence ;
6. Les éléments permettant d'apprécier l'expérience sectorielle du cabinet ;
7. Les éléments attestant de la connaissance du contexte guinéen, le cas échéant ;
8. Une présentation indicative de l'équipe clé que le cabinet serait susceptible de mobiliser ;
9. Une attestation sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêt avec l'AGUIPE-E, la DGGE, le Grdr et Enabel ;
10. Tout autre document permettant d'apprécier les capacités et l'expérience du candidat.

Nota : Les candidats sont invités à présenter des informations précises, pertinentes et vérifiables sur leurs références.

7. MODALITÉS DE PRÉQUALIFICATION

Les manifestations d'intérêt reçues feront l'objet d'un examen conformément aux critères de préqualification définis dans le présent avis.

À l'issue de cet examen, les cabinets répondant aux exigences requises pourront être inscrits sur une **liste restreinte de candidats préqualifiés**.

Les cabinets figurant sur cette liste pourront être invités, dans une étape ultérieure, à soumettre une **proposition technique et financière** sur la base d'un dossier de consultation précisant les modalités de soumission, les critères d'évaluation et les conditions contractuelles.

La préqualification ne constitue pas une garantie d'attribution du marché.

8. DURÉE INDICATIVE DE LA MISSION

La durée estimative de la mission est de **six (6) mois**, avec un démarrage prévu à compter de **octobre 2026**, conformément aux Termes de Référence.

La mission couvre plusieurs phases, allant du diagnostic institutionnel à la conception/redynamisation des systèmes d'information, leur mise en œuvre et le renforcement des capacités.

9. MODALITÉS DE SOUMISSION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Les cabinets intéressés sont invités à transmettre leur dossier de manifestation d'intérêt :

Date limite : 08/Octobre/2026 à 23H59 au plus tard

Mode de soumission :

Dépôt physique : au siège du Grdr à Lambanyi derrière le centre commerciale

Adresse électronique : hamza.kossinantao@grdr.org & assane.coly@grdr.org

L'objet du courriel devra porter la mention :

« **Manifestation d'intérêt – Préqualification d'un cabinet pour le diagnostic et la redynamisation des systèmes d'information de l'AGUIPE-E et de la DGGE – Projet AMIS/INFO** »

Tout dossier reçu après la date et l'heure limites pourra être considéré comme irrecevable, conformément aux modalités de la procédure applicable.

10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les candidats peuvent adresser leurs éventuelles demandes de clarification à :

Hamza Kossinantao / Chef de projet AMIS/INFO ou Assane Coly/Coordinateur National

E-mail : hamza.kossinantao@grdr.org & assane.coly@grdr.org

Téléphone : (+224) 624-87-35-21 / 621-47-11-70

11. RÉSERVES

Le Grdr se réserve le droit de ne pas donner suite au présent avis, conformément aux règles et procédures de passation applicables.

Le présent Avis à Manifestation d'Intérêt ne constitue ni une demande de proposition, ni un engagement du Grdr à attribuer le marché à l'un des candidats ayant manifesté son intérêt.

Les cabinets préqualifiés seront, le cas échéant, invités ultérieurement à participer à l'étape suivante de la procédure.

Fait à Conakry, le 23 septembre 2026

Pour le Grdr – Migration-Citoyenneté-Développement

Assane coly, Coordinateur national

